



*L'exploitation des
hydrocarbures sur les
côtes atlantiques
africaines : Enjeux et
tensions*

**Numéro
Spécial
2023**

Numéro coordonné par :

*Pr. Michel DESSE Nantes
Université (France)*

*Pr. Céline Yolande KOFFIE-
BIKPO UFHB (Abidjan - CI)*

*Pr. Anoh Paul Koffi KOUASSI
UFHB (Abidjan - CI)*

*Pr. Patrick POTTIER
Nantes Université (France)*

*Dr. Séka Fernand AYÉNON
UFHB (Abidjan - CI)*

*Dr. Mamadou THIOR UCAD
(Dakar - Sénégal)*

Espaces Africains

Revue des Sciences Sociales

**ISSN
2957-9279**

*Revue du Groupe de recherche PoSTer (UJLoG - Daloa - CI)
<https://espacesafricains.org/>*



REVUE ESPACES AFRICAINS

Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | 2023

Numéro spécial – septembre 2023

ESPACES AFRICAINS

La revue Espaces Africains est adossée au groupe de recherche pluridisciplinaire et international Populations, Sociétés & Territoires (PoSTer) basé à l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa en Côte d'Ivoire. Elle a pour vocation la réflexion sur les problématiques des sciences sociales liées à la spatialisation et à la territorialisation des phénomènes sociaux en Côte d'Ivoire, en Afrique de l'Ouest, et plus généralement sur le continent. Elle s'appuie sur un réseau de correspondants nationaux et internationaux de renom basés en Europe, dans différents pays africains, et en Côte d'Ivoire.

La revue offre un espace de publication aux chercheurs confirmés et en devenir sur les questions relatives aux mutations de nos sociétés et territoires africains, dans toute leur diversité et leurs spécificités locales. Elle s'intéresse aux relations entre les sociétés et leurs territoires, aux échelles locale, nationale, sous-régionale et continentale, au service du développement, dans l'optique de répondre aux défis sociétaux majeurs auxquels sont confrontées nos sociétés. Elle est donc fondamentalement pluridisciplinaire : géographie, sociologie, anthropologie, histoire, science politique, économie, et autres champs des sciences humaines et sociales, y bénéficient d'un espace privilégié d'expression.

Le comité de lecture de la revue est national et international, et la qualité de son contenu est assurée par des procédures d'évaluation par les pairs en double aveugle. Elle est ouverte à l'envoi spontané de contributions scientifiques, autant qu'elle est alimentée par des dossiers thématiques spéciaux et l'organisation de manifestations scientifiques visant à faire avancer la connaissance dans son champ de compétence. Elle s'adresse à la communauté académique, scientifique, au monde de la décision politique et économique, ainsi qu'au grand public, dans l'objectif de mettre la connaissance des sociétés africaines et leurs espaces à la disposition de tous.



ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEURS EN CHEF

Florent GOHOUROU

Géographe – Maître de conférences

Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa – Côte d’Ivoire)

Directeur – Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer)

Chercheur associé – MIGRINTER (UMR 7301 – CNRS – Université de Poitiers – France)

fgohourou@yahoo.com

Cédric AUDEBERT

Géographe – Directeur de recherche au CNRS

Laboratoire caribéen des sciences sociales

(CNRS – UMR 8053 – Université des Antilles)

Correspondant international – Groupe de recherche PoSTer

cedric.audebert@cnrs.fr

COMITÉ ÉDITORIAL

- Cédric AUDEBERT – Géographe - Directeur de recherche (Université des Antilles)
- Céline Yolande KOFFIE-BIKPO – Géographe – Professeure Titulaire (UFHB)
- Florent GOHOUROU – Géographe – Maître de conférences (UJLoG)
- Michel DESSE – Géographe – Professeur des Universités (Nantes Université)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

- Akotto Ulrich Odilon ASSI – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- Christian WALI WALI – Géographe – Enseignant- chercheur (Université Omar-Bongo)
- Gue Pierre GUELÉ – Géographe – Enseignant-chercheur – Géographe (UJLoG)
- Kopeh Jean-Louis ASSI – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- Mohamed KANATÉ – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- N’kpomé Styvince Romaric KOUAO – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- Quonan Christian YAO-KOUASSI – Géographe – Enseignant- chercheur (UJLoG)

TRÉSORIER

- Didier-Charles GOUAMENÉ – Géographe – Maître de conférences (UJLoG)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Membres internationaux du comité scientifique et de lecture

- Amadou DIOP – Géographe – Professeur Titulaire (Université Cheikh Anta Diop)
- Amélie-Emmanuelle MAYI - Géographe - Maître de conférences (Université de Douala)
- Bara MBOUP – Géographe – Maître de conférences (Université Cheikh Anta Diop)
- Cheikh N’GUIRANE – Civilisation du monde anglophone (Maître de conférences)
- Christine MARGÉTIC – Géographe – Professeure des Universités (Nantes Université)
- Fabio VITI – Anthropologue – Professeur des Universités (Université Aix-Marseille)
- Follygan HETCHELI – Géographe – Professeur Titulaire (Université de Lomé)
- Guy Serge BIGNOUMBA – Géographe – Professeur Titulaire (Université Omar-Bongo)
- Kossiwa ZINSOU-KLASSOU – Géographe – Professeure Titulaire (Université de Lomé)
- Koudzo Yves SOKEMAWU – Géographe – Professeur Titulaire (Université de Lomé)
- Léandre Edgard NDJAMBOU – Géographe – Maître de conférences (UOB)
- Michel DESSE – Géographe – Professeur des Universités (Nantes Université)
- Mohammed CHAREF – Géographe – Professeur Titulaire (Université d’Agadir)
- Moussa GIBIGAYE – Géographe – Professeur Titulaire (Université d’Abomey-Calavi)
- Patrick POTTIER – Géographe – Maître de conférences (Nantes Université)
- Pierre KAMDEM – Géographe – Professeur des Universités (Université de Poitiers)
- Rémy BAZENGUISSA-GANGA - Socio-anthropologue -Directeur d’études – IMA (Paris)
- Rofia ABADA – Architecte et urbaniste – Maître de Conférences (Constantine 3)
- Serge LOUNGOU – Géographe – Maître de conférences (Université Omar-Bongo)
- Toussain VIGNINOÛ – Géographe – Professeur Titulaire (Université d’Abomey-Calavi)

Membres nationaux du comité scientifique et de lecture

- Abou SANGARE – Philosophe – Professeur Titulaire (UAO)
- Adou Marcel AKA – Historien – Maître de conférences (UJLoG)
- Anoh Paul Koffi KOUASSI – Géographe – Professeur Titulaire (UFHB)
- Arsène DJAKO – Géographe – Professeur Titulaire (UAO)
- Assouman BAMBA – Philosophe – Professeur Titulaire (UAO)
- Atsé Alexis Bernard N’GUESSAN – Géographe – Maître de conférences (UFHB)
- Auguste Konan KOUAKOU – Économiste – Maître de conférences (UJLoG)
- Axel Désiré Dabié NASSA – Géographe – Professeur Titulaire (UFHB)
- Bi Tozan ZAH – Géographe – Maître de conférences (UAO)
- Céline Yolande KOFFIE-BIKPO – Géographe – Professeure Titulaire (UFHB)
- Chiaye Claire YAPO-CREZOIT- Immunologue – Maître de recherche (IP-CI)
- Dadja Zénobe ETTIEN – Géographe – Maître de conférences (UAO)

- David Pébanagnanan SILUÉ – Géographe – Maître de conférences (UPGC)
- Didié Armand ZADOU – Bio-anthropologue – Maître de conférences (UJLoG)
- Didier-Charles GOUAMENÉ – Géographe – Maître de conférences (UJLoG)
- Drissa KONÉ – Historien – Maître de conférences (UFHB)
- Fato Patrice KACOU – Sociologue – Maître de Recherche (UFHB)
- Gbété Jean Martin IRIGO – Sociologue – Maître de conférences (UPGC)
- Henri BAH – Philosophe – Professeur Titulaire (UAO)
- Irène KASSI-DJODJO – Géographe – Maître de conférences (UFHB)
- Kouadio Eugène KONAN – Géographe – Maître de conférences (UFHB)
- Kouakou Siméon KOUASSI – Archéologue – Professeur Titulaire (USP)
- Paterne Yapi MAMBO – Juriste – Maître de conférences – UFHB (Côte d’Ivoire)
- Lasmé Jean Charles Emmanuel ESSO – Démographe – Maitre-assistant (UFHB)
- Yao Jean-Aimé ASSUÉ – Géographe – Maître de conférences (UAO)



Espaces
Africains



SOMMAIRE

MICHEL **DESSE**

Introduction-----7-9

1- Rodrigue **LEKOULEKISSA**

Une activité industrie fragile et inconstante : le raffinage du pétrole au Gabon (1964-2019)
-----10-26

2- Aline Joëlle **LEMBE BEKALE**

Activités halieutiques et pétrolières sur le littoral gabonais : enjeux de l'exploitation des
ressources et conflit spatial-----27-41

3- Aboubacar **ZAKARI** - Issoufou **ISSA** - Younoussi **ZOURKALEINI** - Abdoulwahab **SOUMANA**
- Bassirou **MALAM SOULEY**

La pratique de la fraude des hydrocarbures ou « ruwa-ruwa » à Zinder : Histoire, acteurs et
trajectoires-----42-57

4- Cheikh **NDIAYE** – Sidia Diaouma **BADIANE** – Thierno Bachir **SY** – Mamoudou **DEME**- Ben
Abdallah Yakhya **BADIANE** - Malick **DIOUF**

Enjeux environnementaux et socioéconomiques de l'exploitation du gaz sur le littoral nord
sénégalais -----58-71

5- Allo Benjamin **KOFFI**

Risques environnementaux de la production d'hydrocarbure en Côte d'Ivoire : Cas du pétrole
-----72-85

6- Mivy-Grady **MOMBO** épouse **NSOGO MOUISSI** – Michel **DESSE**

Le pétrole comme facteur d'insécurité maritime : Acteurs et évolution du phénomène dans le
Golfe de Guinée -----86-103

VARIA



1- Marcellin Médétonhan LOUGBEGNON – Laurent ATCHIKPA

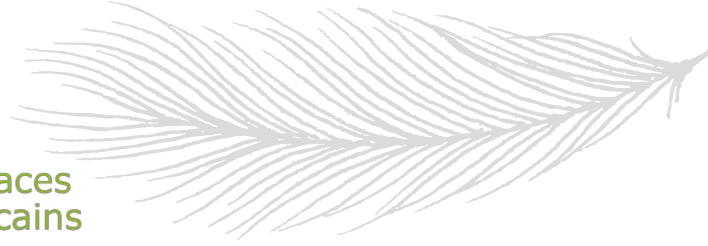
Analyse des valeurs didactiques des proverbes fon d’Abomey -----104-114

2- Mar GAYE

Dynamique morpho-sédimentaire et impacts des plages du secteur urbanisé de la langue de Barbarie (Saint-Louis, Sénégal)-----115-131

3- El Hadji Rawane BA – Mamadou Bouna TIMERA

Analyse de l’appropriation des objectifs du développement durable (ODD) par les collectivités territoriales dans un contexte de territorialisation des politiques publiques au Sénégal -----
-----132-148



L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES SUR LES CÔTES ATLANTIQUES AFRICAINES : ENJEUX ET TENSIONS

INTRODUCTION

Le 27 août 2023, les sociétés ENI et PETROCI ont démarré l'exploitation de l'important gisement de pétrole brut et de gaz naturel, au large d'Assinie. Tandis qu'au Sénégal, les gisements de Sangomar à la frontière de la Gambie et celui de Grand Tortue Ahmeyim à la frontière avec la Mauritanie devraient commencer leur exploitation en 2024. La façade atlantique du golfe de Guinée connaît ainsi un nouveau cycle de production qui impactera les écosystèmes littoraux et maritimes ainsi que leurs sociétés - et économies et certainement les systèmes de gouvernance. Cette nouvelle richesse permettra-t-elle une réorganisation territoriale et une redistribution des richesses et des activités dans les arrière-pays bordiers ?

L'exploitation des hydrocarbures commence dans les années 1950 en Algérie, au Gabon, au Congo ou en Angola puis dans les années 1960 au Nigéria et en Libye. Depuis les années 2000, de nouveaux gisements off-shore sont exploités.

Si les premières exploitations se localisaient à faibles profondeurs dans le delta du Niger, l'exploration de gisements en offshore profond se multiplie à partir des années 1980 comme sur le bassin Tano, situé en Côte d'Ivoire par 5000 m de fond.

La production de pétrole en Afrique est ainsi concentrée sur deux zones et quelques pays : l'Afrique du Nord (Algérie, Libye, Égypte et dans une moindre mesure Tunisie) et la façade atlantique de l'Afrique de l'Ouest, avec un producteur majeur (le Nigéria avec une production de 1,861 milliers de barils par jour) et plusieurs producteurs significatifs, notamment le Gabon avec 212 000 barils/jours, l'Angola, le Congo, la République démocratique du Congo, le Cameroun, le Ghana et la Guinée-Équatoriale, producteur récent mais en plein développement. Cette bordure produit 8% de la production d'hydrocarbures mondiale en 2023 et cette part augmentera avec la mise en exploitation des futurs gisements en Côte d'Ivoire et au Sénégal. En Afrique de l'Est, le Mozambique et la Tanzanie disposent aussi de zones de production et d'un grand nombre de sites en prospection.

La montée des tensions dans le golfe arabo-persique a mis en lumière l'extrême dépendance, directe ou indirecte, des pays grands consommateurs d'énergie et actuellement à la suite du conflit lié à l'invasion russe en Ukraine, les prix des hydrocarbures s'envolent rendant exploitables ces gisements profonds à l'exploitation coûteuse. Le développement et la croissance d'un secteur pétrolier en Afrique offshore prend donc une importance particulière pour les pays riverains comme pour les autres pays consommateurs. Ainsi, tous les États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est mènent des opérations d'exploitation pétrolière afin de répondre à la demande mondiale, mais aussi pour soutenir leur propre développement économique. Dans ces contextes

d'exploitation d'hydrocarbures, les littoraux africains souffrent d'insuffisance de cadres géopolitiques cohérents et durables de planification terrestre et marine. Ces espaces sont en effet devenus le théâtre de compétitions entre projets de territoires, à des échelles à la fois locales et internationales. Cette exploitation se traduit souvent par des tensions entre différents acteurs appelés à se déployer (pêcheurs, exploitants et occupants traditionnels, industriels, promoteurs de projets d'exploitation minière, gazière et pétrolière).

Cette exploitation pétrolière et gazière impacte aussi les territoires marins et les pêcheries qui leur sont inféodées et nécessite pour les marins-pêcheurs de mettre en place de nouvelles stratégies d'exploitation. Plus largement, les populations riveraines sont impactées et doivent adapter leurs activités entre acceptation et conflits ouverts. Les Aires Marines Protégées (AMP) qui participent à la nécessaire préservation des environnements marins et côtiers seront aussi impactées par d'éventuelles pollutions et on peut s'interroger sur la capacité de résilience des écosystèmes fragiles et constituant des hot spot de la biodiversité et sur la capacité des États à maintenir les critères et les périmètres de protection face aux pressions des lobbyings pétroliers et aux problématiques du développement. Si l'exploitation est essentiellement maritime, elle nécessite aussi des aménagements à terre, pour le stockage, la transformation et pour les bases logistiques d'exploitation. Tout ceci impactera également les quartiers littoraux et les activités traditionnelles. Les retombées économiques seront-elles à la hauteur pour permettre une redistribution des richesses, ou au moins une acceptation sociale par compensation financière ? Dans le cadre d'une exploitation marquée par l'ultra libéralisme, les enjeux géopolitiques sont importants à comprendre à la fois entre les États, pouvant mener à des conflits frontaliers, mais aussi entre les compagnies d'exploration et d'exploitation pétrolière. Une approche de ces dynamiques, voire de la gouvernance des États permettra de mieux saisir les enjeux et les tensions.

Cette nouvelle exploitation de la mer génère également des problématiques de sûreté et de sécurité en mer. En Afrique de l'Est comme dans le Golfe de Guinée, les plateformes pétrolière ou gazière cristallisent les actes de piraterie maritime.

Rodrigue LEKOULEKISSA, décrit « une activité industrielle fragile et inconstante : le raffinage au Gabon entre 1964 et 2019 ». L'auteur montre comment le Gabon s'engage, en accord avec les pays voisins, dans le raffinage du pétrole. Mais, les divergences de politiques énergétiques nationales désagrègent l'unité économique et le Gabon choisit de nationaliser le secteur du raffinage. Après des résultats satisfaisants dans les années 1970-1980, l'activité connaît un déclin à partir des années 2000, poussant le pays à recourir aux importations.

Toujours au Gabon, **Aline Joëlle LEMBE BEKALE**, présente les « activités halieutiques et pétrolières sur le littoral gabonais, les enjeux de l'exploitation de la ressource et les conflits spatiaux ». Les activités pétrolières constituent en effet un marqueur fort de l'espace maritime gabonais au regard de la présence très remarquable de leurs installations et des vastes étendues des champs d'exploitation, qui limitent le rayon d'action d'autres usages de la mer comme la pêche maritime. Cette prédominance spatiale du secteur pétrolier pose le problème non seulement de cohabitation entre les activités pétrolières et de pêche mais aussi celui des risques environnementaux.

Au Niger, bien loin de la mer, **Aboubacar ZAKARI, Younoussi ZOURKALEINI, Issoufou ISSA, Abdoulwahab SOUMANA et Bassirou MALAM SOULEY** présentent « la pratique de la fraude des hydrocarbures ou « Ruwa-Ruwa » à Zinder : histoire, acteurs et trajectoires. Cette recherche retrace l'histoire de la fraude des hydrocarbures en identifiant les acteurs et les flux de commercialisation. Les jeux d'acteurs sont multiples tout au long de la trajectoire de transaction de la ville de Zinder jusqu'à la frontière du Nigéria.

Les impacts de cette exploitation et des aménagements qui lui sont associés sur les environnements littoraux et maritimes sont abordés au Sénégal. **Cheikh NDIAYE, Sidia Diaouma BADIANE, Thierno Bachir SY, Mamadou DEÈME, Yakhya Ben Abdellah BADIANE et Malick DIOUF** s'intéressent aux « enjeux environnementaux et socioéconomiques de l'exploitation du Gaz sur le littoral sénégalais. Les auteurs perçoivent la perturbation de l'environnement marin et côtier, l'altération des écosystèmes marins et côtiers et la perte de la biodiversité marine. Ces perturbations concernent également les conflits d'usage de l'espace et des ressources halieutiques, car la population vit essentiellement de la pêche artisanale. Par conséquent, les répercussions socio-économiques sont perceptibles par la population en termes de pertes économiques (réduction des revenus) et de changement de conditions de vie.

En Côte d'Ivoire, **Benjamin Koffi ALLO**, s'interroge sur « les risques environnementaux de la production d'hydrocarbure en côte d'Ivoire : le cas du pétrole ». L'auteur, analyse les effets de la production de pétrole sur les émissions de CO₂ en Côte d'Ivoire et sur l'espace maritime ivoirien en particulier.

L'exploitation des hydrocarbures, soulève aussi des problèmes de sûreté et sécurité en mer et **Mivy-Grady MOMBO et Michel DESSE** montrent que le « pétrole est facteur d'insécurité maritime au travers des acteurs et de l'évolution du phénomène dans le Golfe de Guinée ». Si l'insécurité est longtemps demeurée dans le cadre des zones de production du delta du Niger, elle s'est organisée et tournée vers la haute mer. Cette piraterie, tend à suivre la mise en exploitation des nouveaux gisements dans le Golfe de Guinée. Elle s'appuie sur un réseau de petits trafiquant transfrontaliers au Bénin ou au Togo et pousse ses réseaux réticulés vers les régions soumises au terrorisme.

Trois articles accompagnent ce numéro spécial dans la partie Varia.

Marcellin Médétonhan LOUGBEGNON et Laurent ATCHIKPA traitent de « l'analyse des valeurs didactiques des proverbes Fon d'Abomey ». L'étude aborde l'aspect pragmatique et stylistique des proverbes fon du corpus, en partant de l'hypothèse selon laquelle les proverbes fon véhiculent des valeurs didactiques à enseigner.

Mar GAYE interroge la « dynamique morpho-sédimentaire et impact des plages du secteur urbanisé de la Langue de Barbarie (Saint-Louis du Sénégal). Les processus d'érosion y restent prédominants occasionnant des impacts majeurs sur le plan socio-économique et environnemental qui suscitent des stratégies de protection et de résilience de certains quartiers littoraux.

El Hadji Rawane BA et Mamadou Bouna TIMERA proposent « l'analyse de l'appropriation des objectifs de développement durable par les collectivités territoriales dans un contexte de territorialisation des politiques publiques au Sénégal. Les résultats montrent que les Objectifs du Développement Durable sont globalement intégrés dans les politiques nationales, mais partiellement dans celles des Collectivités Territoriales en raison du manque de connaissance de ces objectifs ainsi que de la prégnance des urgences sociales.

Michel **DESSE**

Professeur des Universités

UMR- C6554 LETG-Nantes – Nantes Université

Correspondant International – Groupe de recherche PoSTer

Courriel : Michel.Desse@univ-nantes.fr



Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | 2023

Numéro spécial - septembre 2023

ACTIVITÉS HALIEUTIQUES ET PÉTROLIÈRES SUR LE LITTORAL GABONAIS : ENJEUX DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES ET CONFLIT SPATIAL

FISHING AND OIL ACTIVITIES ON GABON'S COASTLINE : RESOURCE EXPLOITATION ISSUES AND SPATIAL CONFLICT

Aline Joëlle **LEMBE BEKALE**

RÉSUMÉ

Les activités pétrolières sont l'un des marqueurs forts de l'espace maritime gabonais au regard de la présence très remarquable de leurs installations et de vastes étendues des champs d'exploitation, qui limitent le rayon d'action d'autres usages de la mer comme la pêche maritime. Cette prédominance spatiale du secteur pétrolier pose le problème non seulement de cohabitation entre les activités pétrolières et de pêche mais aussi celui des risques environnementaux. Le présent article vise comme objectif général de révéler les conflits potentiels entre les secteurs pétroliers et halieutiques ainsi que les impacts associés aux activités régulières des plates-formes pétrolières sur les pêcheries côtières notamment. La méthodologie d'élaboration de ce travail a consisté à une revue de la documentation scientifique et de presse, couplée de dix-huit

entretiens auprès des pêcheurs, d'agents des sociétés pétrolières et du ministère en charge de l'exploitation des mines et des hydrocarbures. Les résultats de cette recherche montrent que l'exploitation des ressources pétrolières et halieutiques revêt un enjeu capital pour le Gabon. Toutefois, la forte emprise spatiale de l'activité pétrolière occasionne une concurrence en mer et constitue une menace pour les ressources halieutiques et leurs écosystèmes.

Mots-clés : Activités halieutiques, activités pétrolières, ressources naturelles, conflit spatial, risques environnementaux

ABSTRACT

Oil activities are one of the strong markers of the gabonese maritime space with regard to the very remarkable presence of their installations and the vast expanses of the exploitation fields, which limit the range of action of other uses of the sea like maritime fishing. This spatial predominance of the oil sector poses the problem not only of cohabitation between oil and fishing activities but also of environmental risks. The general objective of this article is to reveal the potential conflicts between the oil and fisheries sectors as well as the impacts associated with the regular activities of oil platforms on coastal fisheries in particular. The methodology for the elaboration of this work consisted of a review of the scientific

and press literature, coupled with about eighteen interviews with fishermen, oil company agents and the ministry in charge of mining and hydrocarbons. The results of this research show that the exploitation of oil and fisheries resources is a key issue for Gabon. However, the strong spatial hold of the oil activity causes competition at sea and constitutes a threat for the halieutic resources and their ecosystems.

Keywords : Fishing activities, oil activities, natural resources, spatial conflict, environmental risks

INTRODUCTION

Avec 955 km de côtes, le Gabon possède la plus grande façade maritime des pays situés entre la Mauritanie et le Congo, excepté le Nigeria. Son plateau continental dispose d'une superficie de 40 600 km² et d'une Zone Économique Exclusive qui s'étend sur 213 000 km². L'ensemble du domaine maritime gabonais dispose d'importants stocks ichtyologiques et réserves minérales capables d'impulser le développement d'industries autant halieutiques que pétrolières. Mais, depuis plusieurs décennies, l'économie gabonaise repose essentiellement sur l'exploitation des hydrocarbures délaissant d'autres secteurs comme la pêche. Or, après de nombreuses années consécutives de déclin de la production pétrolière, l'État souhaite diversifier ses sources de revenus en développant d'autres pans de l'économie d'où, l'intérêt de ce travail.

Le secteur halieutique qui englobe la pêche maritime et continentale¹ reste assez modeste, sa contribution au PIB est évaluée à 1,5%. Cependant, la pêche joue un rôle significatif sur les plans économique et social dans la mesure où elle

contribue à créer des emplois et à relever le défi de la sécurité alimentaire. En termes d'emplois, les activités relatives à la pêche au Gabon mobilisent environ 21 700 personnes dont environ 3 000 pêcheurs côtiers et 5 000 pêcheurs continentaux et fournit une consommation annuelle par habitant estimée à 27,7 kg/an (Comhafat 2014 : 15)

Les activités pétrolières quant à elles renvoient ici aux procédés en amont, regroupant la prospection, l'exploration, la production, le traitement, le stockage et le transport des hydrocarbures (Gabon 2019 : 3). Elles se sont développées de façon remarquable grâce aux réserves relativement abondantes du bassin sédimentaire côtier (Bignoumba 2002 : 77). Le secteur pétrolier constitue de fait, le pan dominant de l'économie gabonaise car, le pétrole à lui seul reste la ressource économique et financière la plus importante du pays. Ses recettes garantissent la couverture des dépenses de fonctionnement de l'État en termes de salaires et des charges sociales de la fonction publique (Ndoutoume Ngome 2007 : 23). Plusieurs entreprises sont orientées dans le domaine

¹ Selon la Loi n° 15/2005, du 8 août 2005, portant code des pêches et de l'aquaculture en République gabonaise, la pêche maritime est pratiquée dans les eaux maritimes nationales incluant notamment la zone économique exclusive, la mer territoriale et les eaux intérieures marines. La pêche continentale est celle pratiquée dans les eaux continentales relevant du domaine public de l'État incluant notamment les rivières, les

fleuves, les lacs, les lagunes, les estuaires et les embouchures situées à l'intérieur d'une ligne définie conformément aux dispositions et normes techniques nationales et communautaires en vigueur.

pétrolier au Gabon dont les plus représentatives sont : Total, Assala, Perenco, Maurel & Prom, Vaalco. Malgré les efforts engagés depuis 2009 pour diversifier les sources de revenus de l'économie, le secteur pétrolier reste en effet, de loin, le premier contributeur au budget national, soit 45,9% pour l'année 2020. Cette tendance s'observe dans plusieurs États du golfe de Guinée où les bénéfices relatifs aux hydrocarbures constituent l'essentiel des recettes budgétaires (Danhoue Gogoue 2021 : 29).

L'enjeu que représente les ressources pétrolières pour l'État gabonais en fait le principal secteur sur lequel il mise afin de stabiliser les ressources financières. C'est pourquoi il met en place des stratégies d'extension et de recherche des nouveaux puits de forage avec des partenaires internationaux. Cependant, cette démarche qui concentre une grande attention étatique met en mal le développement des activités traditionnelles comme la pêche qui, depuis de nombreuses années éprouve des difficultés à décoller véritablement. L'intérêt porté au secteur pétrolier est également matérialisé par le découpage du domaine maritime qui tend à privilégier les installations liées aux

activités d'exploration et d'exploitation ainsi que de l'acheminement du brut au détriment de la pêche dont le champ d'action est plus en plus réduit.

L'emprise territoriale des équipements pétroliers sur le littoral gabonais pose en termes de proximité géographique non seulement le problème de la cohabitation entre les activités présentes en ce lieu du fait des divergences d'intérêts-mais aussi celui des risques environnementaux. Au regard de cette prédominance de l'occupation spatiale et des préjudices encourus, quels sont les dommages occasionnés par les activités pétrolières sur le développement et la durabilité de la pêche au Gabon ?

Le présent article a pour objectif général de montrer les conflits potentiels entre les secteurs halieutiques et pétroliers ainsi que les dommages associés aux activités régulières des plates-formes pétrolières sur les pêcheries côtières singulièrement. Il ambitionne également de démontrer qu'une meilleure hiérarchisation de l'espace maritime est nécessaire afin de limiter les conflits de cohabitation entre les activités maritimes.

1. METHODOLOGIE

La méthodologie d'élaboration de ce travail s'est faite en deux temps : la collecte des données théoriques et empiriques.

1.1. La collecte des données théoriques

L'étape de la collecte des données théoriques s'est basée sur les connaissances obtenues au moyen de l'examen de la littérature scientifique globalement, des rapports et des textes juridiques légiférants sur l'exploitation du domaine maritime gabonais. La recherche documentaire a permis d'exploiter entre autres, l'ouvrage de Pottier *et al.* (2017) sur les régions littorales du Gabon qui aborde exhaustivement les aspects physiques, humains, économiques et environnementaux de l'espace maritime dudit pays. Plusieurs rapports de synthèse des administrations et sociétés en l'occurrence ceux de l'Agence Gabonaise d'Études et d'Observations Spatiales (2023), de la société Perenco à travers le Laboratoire d'Analyse Physico-chimique (2023) et de Energy Gabon réalisé par le bureau d'études EnviroPass (2020), ont permis

respectivement de montrer l'impact environnemental en rapport avec les projets de forage et de remise en service des puits de ladite société. Les textes de lois n°15/2005, du 8 août 2005, portant code des pêches et de l'aquaculture, ainsi que la loi n° 002/2019 du 16 juillet 2019 relative à la réglementation du secteur des hydrocarbures en République Gabonaise ont été très utiles pour comprendre la structuration du domaine maritime et les conditions d'exercice des activités halieutiques et pétrolières.

1.2. La collecte des données empiriques

La collecte des données empiriques est le résultat d'un travail de terrain mené entre février 2022 et juin 2023 à Libreville et à Port-Gentil. Des observations doublées d'entretiens dirigés et semi-dirigés ont été réalisés auprès de 18 acteurs répartis comme suit : 10 pêcheurs artisanaux, 2 agents des sociétés pétrolières, 2 agents du Ministère en charge de l'Exploitation des Mines et des Hydrocarbures, 1 agent de la Direction Provinciale des Pêches de Port-Gentil, 1 agent de la

cellule statistiques de la Direction Générale des Pêches et de l’Aquaculture, 1 agent de la Direction Générale de l’Environnement et 1 du Conseil National de la Mer. Le choix des personnes interviewées parmi lesquelles celles dont les activités sont liées à la mer s’est fait de façon aléatoire. L’approche utilisée est plutôt empirique dans la mesure où le nombre total d’individus à interroger n’était pas connu à l’avance. Les différents échanges centrés particulièrement sur la perception des acteurs sur la gestion de l’espace maritime, les dysfonctionnements et les risques observés quotidiennement dans l’exercice des activités halieutiques et pétrolières ont été forts révélateurs de l’exploitation disproportionnée des richesses marines dont la tendance est plutôt tournée vers les hydrocarbures.

Ainsi, les résultats obtenus à partir des données théoriques et empiriques ont permis de construire l’armature de notre travail dont les grandes articulations reposent sur deux axes. Le premier traite de la valorisation inégales des ressources halieutiques et pétrolières ; tandis que le deuxième met en évidence d’une part, les conflits d’usage dans l’exploitation de ces ressources et les menaces qui pèsent sur l’environnement marin ainsi que la limitation des impacts de ces activités, d’autre part. Au regard de ces problèmes environnementaux, des mesures doivent être prises par les entreprises et par l’État pour limiter les impacts et permettre une meilleure cohabitation des secteurs halieutique et pétrolier.

2. RÉSULTATS ET DISCUSSION

2.1. Une valorisation inégale de l’exploitation des ressources halieutiques et pétrolières

Le littoral gabonais regorge des potentialités diverses et variées susceptibles d’impulser le développement d’une économie bleue à travers la valorisation des ressources halieutiques et

minérales notamment. Néanmoins, ces activités ne connaissent pas le même essor d’où l’écart enregistré entre les secteurs halieutiques et pétroliers.

2.1.1. La pêche en mer, un secteur modeste dans l’économie

Le long du littoral gabonais les activités de pêche sont essentiellement artisanales et industrielles et concentrées dans les provinces de l’Estuaire, Ogooué Maritime et la Nyanga. Les opérateurs dans ces deux domaines sont majoritairement étrangers alors que les gabonais faiblement représentés opèrent principalement dans les cours d’eau côtiers, estuaires, lagunes et lacs. Ils recherchent principalement les poissons pélagiques et démersaux, les mollusques et les crustacés. La pêche maritime artisanale particulièrement cantonnée en zone côtière, entre zéro et 3 mille marins est considérée comme étant une importante source de revenus pour les populations littorales. Les marins pêcheurs artisanaux utilisent des pirogues équipées de moteurs hors-bord et pratiquent la pêche au filet et à la ligne. Malgré la forte motorisation d’une proportion de 90%, les pirogues utilisées sont incapables de naviguer en haute mer, réduisant de fait leur rayon d’action (Lembe 2014 : 62).

La pêche industrielle en revanche, ordinairement chalutière et senneuse se déroule entre 3 et 6 mille marins pour les armateurs locaux et au-delà pour les armateurs étrangers, coréens et chinois en l’occurrence. L’exploitation des ressources halieutiques obéit à une hiérarchisation du domaine maritime (tabl. 1).

Tabl. 1 : Subdivision des zones de pêche dans le domaine maritime gabonais

Désignation	Distance	Catégories des pêcheurs
Première zone	Des eaux intérieures (fleuves, rivières, lacs, lagunes) aux embouchures	Zone strictement réservée aux pêcheurs nationaux
Deuxième zone	Des embouchures jusqu'à 3 milles marins	Zone réservée aux pêcheurs étrangers
Troisième zone	De 3 à 6 milles marins	Zone réservée aux armateurs locaux
Quatrième zone	De 6 à 12 milles marins	Zone réservée aux armateurs étrangers

Source : Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Réalisation : LEMBE BEKALE Aline Joëlle, 2023

En termes de productions, la pêche maritime dont les captures étaient estimées à 30 000 tonnes au début des années 2000 soit 10 000 tonnes pour la pêche industrielle et 20 000 tonnes pour la pêche artisanale, peine aujourd'hui à atteindre ces records. La production halieutique s'est plus ou moins stabilisée autour de 20 000 tonnes, respectivement à 19 034 tonnes en 2020 et 22 544 tonnes en 2021. Dans les détails, la pêche industrielle a produit 5 292 tonnes en 2020 et 5 513 en 2021, grâce à un équipement de 16 chalutiers et 3 crevettiers pour les 2 années. A contrario, les captures de la pêche artisanale sont estimées à 13 742 tonnes en 2020 pour une flottille de 693 pirogues et 17 031 tonnes pour 631 pirogues en 2021 (Ministère de l'Economie et de la Relance 2022 : 44). Ce repli se justifie par le coût jugé exorbitant d'acquisition et d'entretien des moteurs hors-bord.

Par ailleurs, en 2021, les exportations des produits halieutiques se sont stabilisées à 785,8 tonnes alors que la commercialisation a connu une diminution de 4 536 tonnes en 2021 contre 5 076 tonnes en 2020, soit une chute de 10%. Nonobstant la diminution du parc piroguier, la pêche artisanale fortement motorisées se montre plus dynamique que la pêche industrielle même si pour les deux sous-secteurs les prises restent modestes. La faiblesse des productions peut être imputable aux difficultés techniques d'une

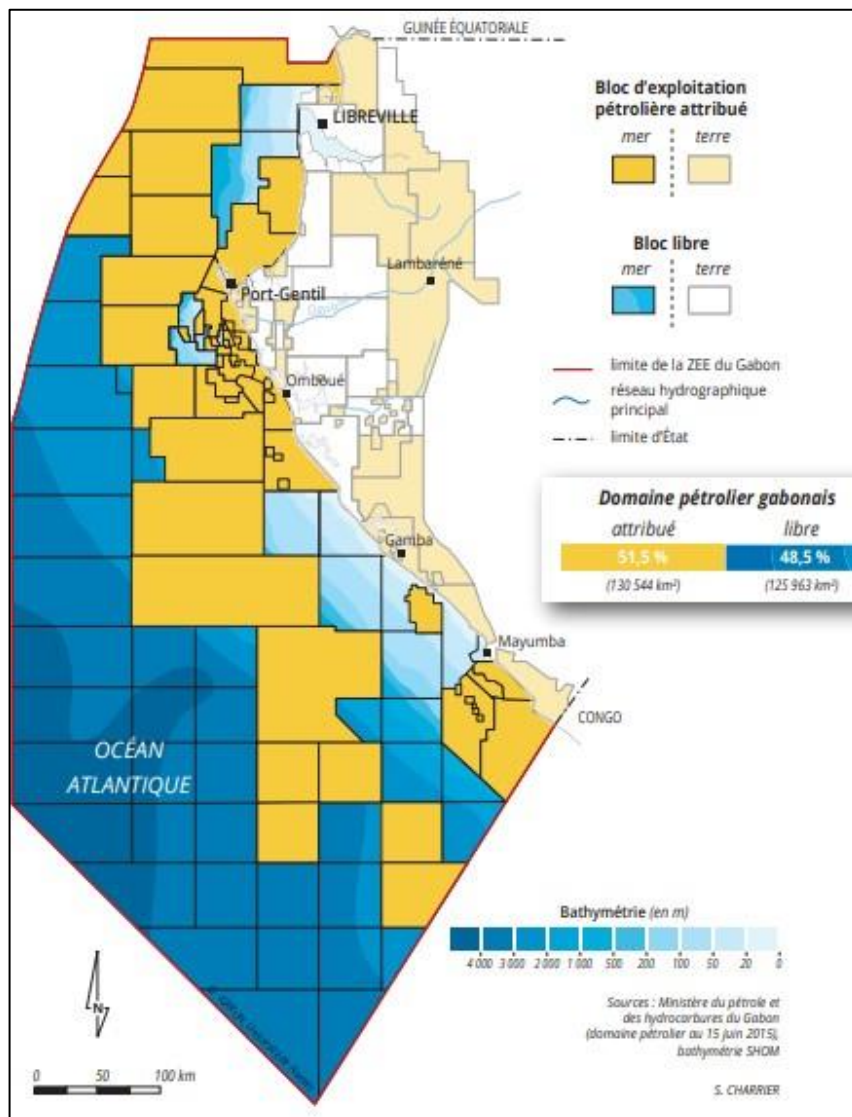
part, mais aussi à l'extension de la zone d'exploitation pétrolière, allant de la côte vers le large qui rétrécit considérablement les zones de pêche.

2.2. Le secteur pétrolier, un mastodonte de la mer gabonaise

Au Gabon, l'activité pétrolière débute au milieu des années 1900 et depuis lors, le pays bénéficie du statut d'Etat pétrolier du fait que les retombées issues du pétrole contribuent largement aux recettes publiques. L'exploitation pétrolière se pratique sur tout le domaine maritime gabonais et particulièrement à proximité des villes de Port-Gentil, de Gamba et de Mayumba. En 1997, l'exploitation pétrolière atteint une production record estimée à 18,56 millions de tonnes, équivalente à 135 millions de barils, hissant le Gabon au 3ème rang des pays producteurs de l'Afrique subsaharienne, après le Nigéria et l'Angola. A partir de 1999, la donne change, la production de l'or noir gabonais amorce progressivement son inflexion pour se chiffrer à 11 millions de tonnes en 2007, soit environ 89 millions de barils². Après de belles années marquées par la découverte de plusieurs gisements, suivis des productions et des recettes significatives, aujourd'hui, la production du pétrole brut connaît des chutes remarquables qui obligent l'Etat gabonais à étendre le domaine d'exploitation et d'exploration de l'onshore vers l'offshore profond (fig.1).

² <https://ep.totalenergies.ga/lentreprise/historique>

Fig. 1 : Attribution du domaine pétrolier du Gabon au 15 juin 2015



Source : Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon, Réalisation Bignoumba Guy-Serge et al. 2017

En 2015, le domaine pétrolier gabonais ou bassin sédimentaire couvre une superficie évaluée à 256 507 km², dont 30 % onshore et 70 % offshore. Cette superficie montre une extension du domaine pétrolier en 2015 alors qu'elle couvrait 247 000 km² en 2013. Aussi, pour l'année 2015, le domaine total attribué à l'exploration et à l'exploitation est évalué à 130 544 km², soit 51,5% alors que le domaine pétrolier encore libre est de 125 963 km² soit 48,5% pour la même année comme nous le montre la figure 1. En 2022, le domaine total attribué est de 84 108 km², soit 33% et le domaine libre est de 171 074 km², soit 67 % (Ministère du Pétrole et du Gaz 2022 : 5). La tendance à la baisse de la production pétrolière ces dernières années contraint l'État à la mise en production de nouveaux champs à travers

l'agrandissement du domaine à exploiter. Ladite extension est rendue possible grâce à la promotion du bassin sédimentaire auprès des promoteurs internationaux. La figure 1 témoigne la détermination de l'État à attribuer les champs d'exploitation afin de retrouver l'équilibre financier d'antan. En 2022, 83 champs en production ont été enregistrés avec de nouvelles opportunités de développement en offshore profond pour la relance de la production (Ministère du Pétrole et du Gaz 2022 : 14). Malgré l'élargissement de la zone d'exploitation pétrolière par les pouvoirs publics, la tendance actuelle des recettes montre une chute allant de 747,2 milliards de francs CFA en 2019, contre 596,2 en 2020 et 595,2 en 2021 (Ministère de l'Economie et de la Relance 2022 : 108). Ce recul est

lié d'une part à la baisse de production du fait de l'arrivée en maturité de certains gisements et à la dépréciation du taux de change entre le dollar et le franc CFA, d'autre part. Les rentrées d'argent du pétrole ont représenté 45,9% de la production pétrolière en 2020 et leur part dans les recettes budgétaires perd 1,7 point pour se situer à 33,7% en 2021. Cette réduction a des répercussions sur les revenus issus de l'exploitation pétrolière, très dépendants des cours mondiaux (Bignoumba et *al.* 2017 : 155). Avec l'inclinaison des productions, l'État gabonais s'est résolument engagé à agrandir le domaine pétrolier afin de maintenir les revenus tirés du pétrole, ce qui entraîne non seulement la densification des installations en mer mais complexifie aussi la cohabitation avec d'autres usages, la pêche notamment. Cette compétitivité des activités marines se lit d'ailleurs dans la plupart des pays africains producteurs de pétrole condamnés à la monoproduction d'exportation et freinant de façon significative le développement d'autres activités (Chevalier 2005 : 60).

2.2. Des conflits d'usages aux mécanismes de conservation écologiques

Le littoral gabonais concentre une multitude d'activités aux enjeux économiques, écologiques et géostratégiques qui en font une zone de rencontre d'intérêts multiples qui parfois se superposent et entrent en concurrence. C'est le cas des activités pétrolières difficilement compatibles avec celles de pêche du fait qu'elles partagent la même proximité géographique.

2.2.1. La difficile cohabitation entre les activités halieutiques et pétrolières

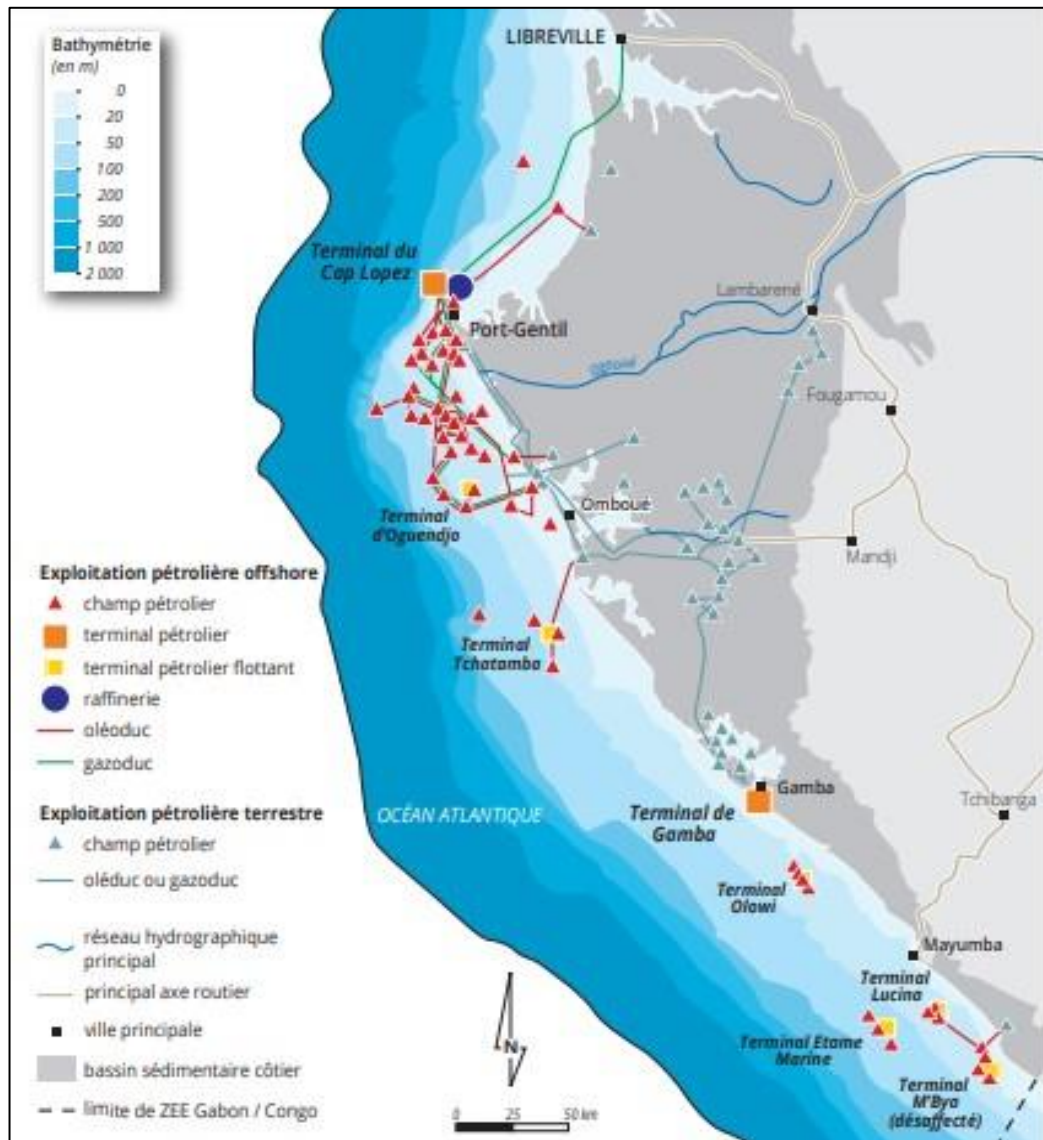
Le découpage du domaine maritime gabonais permet d'identifier les zones réservées à la pêche, celles dédiées aux activités pétrolières

et de conservation. Cependant, en regardant minutieusement, les délimitations ou les frontières maritimes n'étant pas toujours visibles, provoquent des conflits de cohabitation entre les différents usagers en l'occurrence les pêcheurs et les pétroliers. Les activités liées à la ressource pétrolière qui se manifestent par des installations à forte emprise spatiale montrent que ce secteur est le principal marqueur de l'espace maritime et littoral au Gabon (fig. 2).

Le Cap Lopez par exemple bénéficie du statut de réserve en tant que zone d'exclusion pétrolière depuis 1964 et donc interdite à la pêche. La pointe du Cap Lopez est pleinement intégrée au parc marin qui l'entoure, permettant juridiquement l'éloignement constant de tout bâtiment navigant à l'exception des cargos pétroliers qui le traversent pour récupérer le brut (Energy Gabon 2020 : 200). En mars 2021, l'insurrection des communautés de pêcheurs exerçant leurs activités à proximité de cette région contre l'excès de conservation a conduit les autorités de la province de l'Ogooué Maritime en l'occurrence la Direction Provinciale des Pêches et du Bureau des Aires Marines Protégées de Port-Gentil à mettre en place un programme de reconversion des pêcheurs.

Ce programme avait pour objectif d'amener les pêcheurs à abandonner progressivement la pêche à la senne, interdite dans les zones d'intérêt écologique (parcs et réserves) pour une autre technique de pêche non prohibée (Energy Gabon 2020 : 159). Malheureusement, d'après les données de la Direction Provinciale des Pêches de l'Ogooué Maritime de 2022, si les années antérieures les pêcheurs du Cap Lopez étaient plus importants, aujourd'hui leur ratio est de 15 pêcheurs pour 3 pirogues.

Fig. 2 : Les installations relatives à l'exploitation pétrolière au Gabon



Source : Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon, Réalisation Bignoumba Guy-Serge et al., 2017

L'activité pétrolière est également assez soutenue à Mayumba où, plusieurs champs pétroliers offshore en exploitation sont perceptibles par la présence des plates-formes permanentes fixes ou flottantes telles que les tankers de production-stockage-déchargement qui collectent, traitent et stockent les productions des champs offshore et à partir desquels, les navires transportant le pétrole viennent soutirer le brut à exporter (Energy Gabon 2020 : 159). C'est le cas du navire de type FPSO³ le Mayumba de Perenco qui collecte les champs offshore Mbya, Lucina, Mwengui et Hourquia.

Il en est de même pour la société BW Energy Gabon avec son FPSO Adolo qui collecte pour le champ offshore Tortue et qui s'active actuellement pour le développement des champs Hibiscus, Ruche et Ruche NE, par l'installation de la plateforme de production Ruche, la flowline 12 Huile/Gaz et le câble sous-marin reliant le FPSO à la plateforme de production Ruche.

En effet, la quête effrénée de nouveaux champs d'exploitation qui s'accompagne de l'extension des territoires pétroliers limite le rayon d'action de la

³ Unité flottante de production, de stockage et de déchargement ou Floating Production Storage and Offloading (FPSO).

pêche. Les différentes installations érigées en mer et sur le littoral réduisent considérablement l'espace dédié à la pêche dans la mesure où les pêcheurs ont interdiction de se rapprocher de ces infrastructures. La pêche maritime qui se retrouve embrigadée dans cet espace doit pouvoir se créer un chemin et doit survivre, notamment dans les régions du Cap Lopez et du sud du Gabon où l'exploitation pétrolière est particulièrement dense.

Or, c'est dans les régions du sud du Cap Lopez (Port Gentil) et de Mayumba que la productivité des eaux marines est assez forte. Celle-ci marque la limite des eaux froides et riches provenant du système du Benguela, où abondent les petits pélagiques et celles plus chaudes du golfe de Guinée, favorables à la pêche des grands pélagiques (thons) (Comhafat 2014 : 13). Les pêcheurs se plaignent du fait que les installations pétrolières gagnent du terrain et par conséquent réduisent conséquemment les zones de pêche (fig. 2).

Par ailleurs, les équipements pétroliers constituent des zones de concentration et de reproduction pour certaines ressources halieutiques telles que les mollusques (*Mollusca*) et les algues (*Chlorophycées*) attirés par les déchets alimentaires rejetés en mer mais aussi par les structures solides des installations sur lesquelles elles s'accrochent et se réfugient. Les pêcheurs sont donc très souvent tentés de pêcher à proximité des plateformes pétrolières où les ressources abondent, surtout que la réduction des zones de pêche les contraint soit à limiter leurs activités soit à aller plus au large et donc de sortir de leur périmètre. D'après les données de surveillance

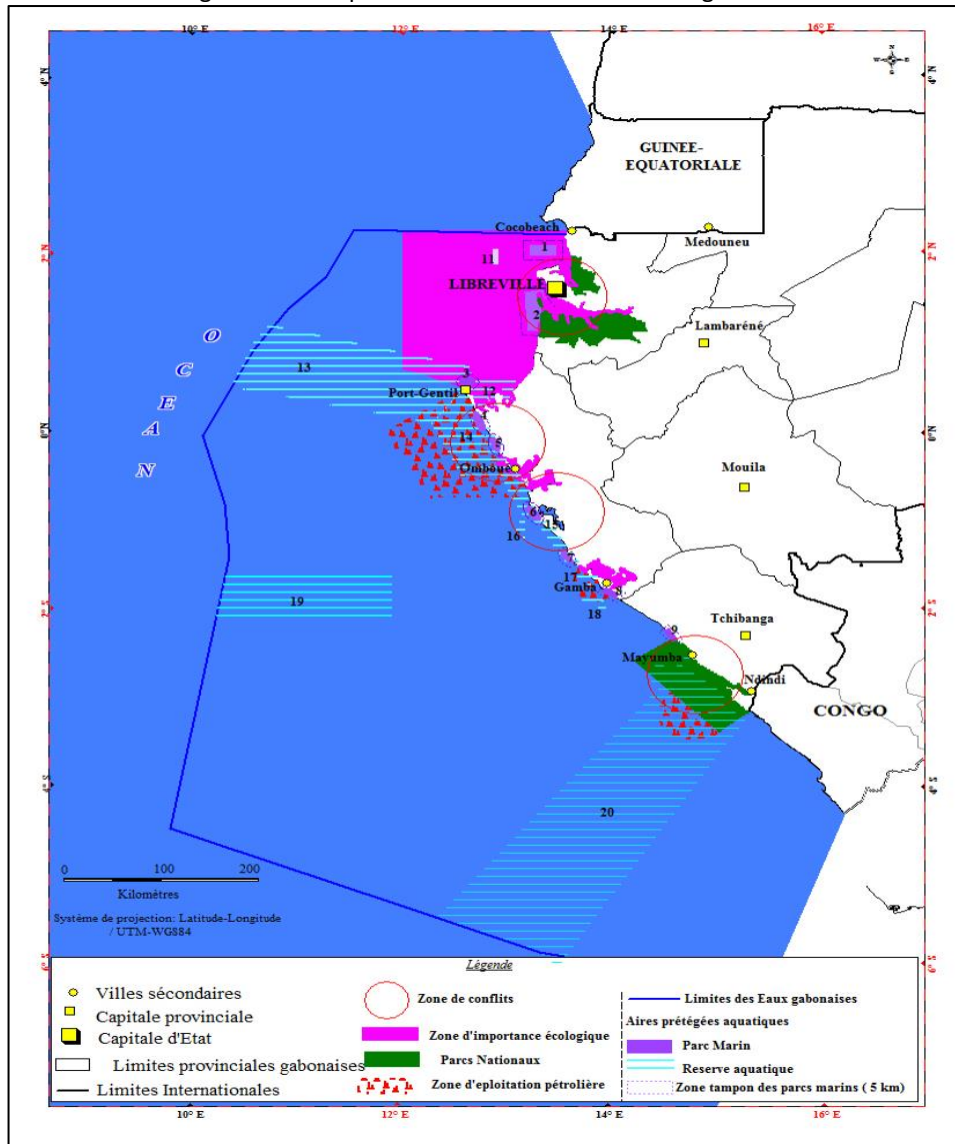
VMS⁴ de la pêche industrielle en 2019, il ressort que les navires de pêche font des incursions nocturnes fréquentes et traversent les zones d'installations pétrolières. Ces armateurs prennent les risques que les chaluts qui raclent les fonds sous-marins à la recherche des espèces démersales s'accrochent aux câbles sous-marins. Les chaluts et les lignes peuvent également s'attacher aux têtes des puits sous-marines, aux flowlines et risers des champs pétroliers tels que Tortue et ligne ombilicale du champ Ruche dans la zone de Mayumba en particulier (Energy Gabon 2020 : 160).

Les pêcheurs artisanaux sont également concernés par la tentation de s'aventurer à proximité des installations pétrolières. P., un pêcheur menant ses activités au sud Cap Lopez a relevé que « j'ai souvent une forte envie de partir à côté des plateformes et je sais que je prends des risques de détruire les filets et les tuyaux et causer l'écoulement du pétrole ». En pêchant proche des installations pétrolières, les engins de pêche sont susceptibles de les endommager et créer des fuites de brut. D'ailleurs, OB., un pêcheur de Port-Gentil a montré ses inquiétudes en affirmant que « nous savons que c'est un danger pour les pêcheurs de pêcher à côté des puits de pétrole. Mais c'est là où il y a les puits de pétrole que les poissons se reproduisent beaucoup ». Une situation qui montre des réelles difficultés à faire cohabiter les activités halieutiques et pétrolières au regard des dangers encourus des deux secteurs (fig. 3).

⁴ Le système de surveillance VMS, Vessel Monitoring System ou Système de surveillance des navires est un mécanisme mis en place par la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture

pour permettre de suivre et de surveiller les activités des navires de pêche.

Fig. 3 : Les zones potentielles de conflits sur le littoral gabonais



Source : Agence National des Parcs Nationaux du Gabon, Réalisation : Elemetry Brice Alain, CERGEP-UOB, 2019

La figure 3 met en évidence les zones potentielles de conflits entre l’exploitation des ressources halieutiques et pétrolières. Ces dernières sont localisées au sud de Port-Gentil et dans la région de Mayumba. Par ailleurs, la promotion des politiques de conservation faisant suite à la création de 20 aires marines protégées dont 9 parcs marins et 11 réserves aquatiques a davantage réduit les territoires dédiés à la pêche. En pêchant à proximité des installations pétrolières, les pêcheurs peuvent causer des accidents, prennent le risque d’endommager leurs embarcations et leurs engins de capture ainsi que les équipements pétroliers et provoquer les fuites de brut.

2.2.2. Des risques environnementaux ...

Les régions du Cap Lopez et de Mayumba sont soumises à d’importants risques liés à l’activité pétrolière. Des déversements récurrents d’hydrocarbures en mer et sur le littoral, les activités d’exploration et d’exploitation peuvent affecter les zones de frayères et de nurseries. En effet, les techniques de recherche de gisements pétroliers en mer tels que la sismique et le forage, la construction de plates-formes d’extraction et le système de torchage ou de brûlage de gaz qui consiste à séparer le pétrole brut des gaz associés à son extraction et à les brûler dans des torchères pour assurer la

continuité de l'extraction de pétrole sont à l'origine des risques environnementaux lors des opérations d'exploration et d'exploitation pétrolières (Danhoue Gogoue 2021 : 189). Au cours desdites opérations, des déversements de brut, de gaz, des boues de forage et de lubrifiants peuvent survenir en mer en quantités contrôlables ou incontrôlable, comme au large des villes de Port-Gentil et de Mayumba où les accidents de ce type, à l'origine de pollution, sont régulièrement enregistrés.

Ainsi, les résultats des analyses des eaux souterraines et de surface de la campagne de surveillance environnementale sur le terminal pétrolier du Cap Lopez en mars 2020 ont révélé que les boues issues des activités de forage peuvent perturber l'équilibre naturel de l'écosystème aquatique, pouvant occasionner le stress et les problèmes de santé chez les poissons et d'autres organismes aquatiques (Perenco 2020 : 83). Ces boues réduisent également la densité de lumière, élément déclencheur de la photosynthèse et donc favorable à la reproduction des ressources halieutiques. Le nickel contenu dans les boues peut causer des déformations au niveau des nageoires et des problèmes de croissance. Ces boues contenant aussi du fer peuvent perturber la reproduction des populations de poissons et d'autres organismes aquatiques. Le nickel, le fer et bien d'autres métaux contenus dans les boues de forage sont toxiques pour les organismes aquatiques et affectent la qualité de l'eau et modifient durablement l'écosystème en détruisant les habitats naturels tels que les mangroves, les herbiers marins, considérés comme des zones de frayère et de nurserie pour de nombreuses ressources halieutiques. La présence d'hydrocarbures dans l'eau favorise l'apparition de nouvelles bactéries se nourrissant du pétrole, susceptibles de modifier le comportement des poissons, les obligeant de migrer vers d'autres écosystèmes et de fait, modifier les possibilités de pêche (Ayonon 2017 : 101). Dans la suite de sa pensée, le même auteur cite L. Kelle *et al.* (2005) pour souligner qu'en Norvège, il a été montré qu'à faible dose les hydrocarbures de type aromatique polycyclique provoquent non seulement la féminisation des poissons mâles mais également une réduction des captures de poissons de 50 à 70 % dans les zones allant de la prospection jusqu'au transport en passant par le traitement. En outre, les

dommages des déversements pétroliers ne sont pas un fait nouveau dans la mesure où, en 1967, l'accident du pétrolier Torrey Canyon (navire libérien) qui avait pollué 250 kilomètres des côtes britanniques et 100 kilomètres des côtes françaises avait entraîné une mortalité importante d'espèces halieutiques comme les mollusques et algues ainsi que nombreux les oiseaux (Quéneudec 1968 : 702).

La présence des installations pétrolières sur le domaine maritime gabonais provoque des problèmes environnementaux, comme l'attestent les témoignages recueillis auprès des pêcheurs en 2022 et 2023. T., un pêcheur ghanéen de Port-Gentil estime que : « le pétrole pollue la zone de pêche des petits pêcheurs et les poissons vont fuir loin et on ne pourra plus les pêcher ». Dans le même sens, les pêcheurs d'Omboué organisés en collectif condamnent les déversements de brut de Perenco et se sont plaints auprès de la Direction Provinciale des Pêches pour qu'une indemnité leur soit accordée lors de pollutions qui impacteraient leurs activités. Ils pêchent généralement dans les eaux côtières et font savoir que les poissons se rarifient au fil des années à cause du pétrole. De même, les populations de Port-Gentil disent ressentir un arrière-goût de Gazole dans certains poissons qu'elles consomment (Bignoumba 2002 : 81). L'impact des activités pétrolières est également enregistré dans d'autres pays africains comme dans la baie de Hann, l'une des plages les plus polluées du monde, située près de la zone industrielle de Dakar et où plus personne ne pêche à cause de la pollution⁵.

2.2.3. À la gestion intégrée des activités marines

Au regard des problèmes environnementaux évoqués, des mesures doivent être prises par les entreprises et par l'État pour limiter les impacts et permettre une meilleure cohabitation des secteurs halieutique et pétrolier. Ainsi, l'article 3 (loi n° 002/2019 : 1) portant réglementation du secteur des hydrocarbures en République gabonaise stipule que : « *Les activités d'hydrocarbures s'exercent conformément aux principes et règles relatifs au développement durable, à la qualité, la santé, l'hygiène, la sécurité et l'environnement* ». Au Gabon, la société Perenco est régulièrement indexée pour des raisons de fuites ou de déversements de brut.

⁵

<https://www.jeuneafrique.com/1203470/economie/sen>

[egal-la-baie-de-hann-poumon-industriel-de-dakar-veut-sortir-du-cauchemar-ecologique/](#)

Pour rappel, cette société utilise des équipements vétustes de plus de 60 ans hérités de Total et de Shell. Le défaut d'entretien et de maintenance régulier des pipelines usagés est l'origine des déversements de brut. D'ailleurs, Selon le communiqué de presse publié par Perenco le 29 avril 2022, et celui du Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures, une fuite a été détectée sur le bac de stockage de pétrole R17. D'après l'entreprise, « l'intégralité du pétrole a pu être contenue dans les bacs de rétention et aucune pollution marine n'a pu être constatée à ce stade ». Ces déclarations montrent que les autorités reconnaissent qu'il y a des fuites et des déversements de brut cependant, des analyses par des laboratoires agréés ne sont pas systématiquement effectuées afin d'en mesurer l'impact sur l'environnement et la qualité des ressources halieutiques. Le problème est que même lorsque les études d'impacts sont réalisées, elles sont faites par les entreprises pétrolières et les données présentées à l'Etat gabonais sont généralement à leur avantage c'est-à-dire, de nature à ne pas les pénaliser. Il est temps pour le Gabon de sortir de cette dépendance et de mettre l'expertise nationale à contribution afin d'être en phase avec la législation des hydrocarbures.

Le droit gabonais et international stipule que les entreprises ont une responsabilité en termes de droits humains et environnementaux. De nombreuses fuites parmi lesquelles celles enregistrées en mai 2020 et en avril 2022 ont été à l'origine des soulèvements des ONG et des communautés de pêcheurs et des populations environnantes. Prenant en compte les enjeux économiques et environnementaux liés aux ressources pétrolières, il est important pour le Gabon de contrôler et de gérer au mieux les activités pétrolières. C'est dans ce contexte que de l'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observations Spatiales (AGEOS) a développé un service de suivi et d'évaluation des pollutions aux hydrocarbures issues des activités d'extraction et de transbordement qui y sont pratiquées. Cette démarche ambitieuse de mettre à la disposition des administrations identifiées, des informations pertinentes, s'appuyant sur des outils de détection et de suivi, afin d'encadrer les activités d'extraction et d'exploration, d'assurer la sécurité des opérations offshore tout en préservant l'environnement. Les activités menées consistent

principalement à extraire à partir des données satellitaires radar la position, le périmètre et la superficie des nappes d'hydrocarbures détectées. Elles consistent aussi en la caractérisation de ces mêmes nappes afin d'en déduire leur provenance (pollutions anthropiques, hydrocarbures, huile lubrifiante) ou naturelle (algues, poissons etc.), pollutions causées par l'interaction humaine ou naturelle.

Dans le même sens, l'Etat gabonais en tant qu'autorité légale attribue aux compagnies, armateurs et pêcheurs le droit d'opérer sur son territoire dispose, d'un rôle crucial à jouer dans le développement des activités littorales et maritimes et la recherche de l'équilibre entre les différents usages. Dans le secteur pétrolier par exemple l'Etat négocie avec les sociétés les modalités de partage des bénéfices tirés de l'exploitation du pétrole. Le pourcentage des revenus revenant à l'Etat dépend donc directement du rapport de force entre le gouvernement et les compagnies pétrolières (Ndoutoume Ngome 2007 : 232).

Les administrations telles que la Direction Générale des Hydrocarbures, Gabon Oil Company, la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale de l'Environnement et la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture considérées comme des outils techniques doivent véritablement jouer leurs rôles de contrôle et de gestion des activités halieutiques et pétrolières afin que les détenteurs d'actes légaux se soumettent aux législations afférentes. Des actes d'allégeances sont observables en termes de respect des principes de probité morale et des normes réglementaires dans les négociations, les conclusions et les exécutions des contrats en s'appuyant sur les réglementations appropriées.

Toutefois, la mise en accusation des entreprises Addax Gabon et Total Gabon par le Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures pour des raisons de corruption, de non-respect des normes environnementales et de fraudes fiscales dans l'exportation de l'or noir et de redressement fiscal, montre que les recommandations des textes juridiques nationaux et internationaux en matière d'exploitation des ressources naturelles et de la protection de l'environnement ne sont pas

toujours respectés⁶. Les scandales financiers à répétition montrent une gestion opaque des ressources pétrolières rappelant le phénomène de « la malédiction pétrolière » dans un contexte où les données relatives à l'exploration et l'exploitation sont l'exclusivité des entreprises pétrolières.

CONCLUSION

Le présent article avait pour objectif de mettre en évidence les enjeux des secteurs halieutiques et pétroliers ainsi que les conflits potentiels et les impacts associés aux activités régulières des plates-formes pétrolières sur les pêcheries maritimes. Au regard du marquage territorial des installations, les activités pétrolières disposent d'un privilège et d'un avantage conséquent pour être qualifiées de mastodonte du domaine maritime gabonais.

Les données de cette étude montrent que le Gabon reste très largement tributaire du pétrole, ce qui justifie tout l'intérêt accordé au secteur pétrolier. En termes de comparaison, le secteur halieutique ne représente 1,5% du PIB et 6% des exportations du pays tandis que le secteur pétrolier participe à 45% du PIB et 80% des exportations.

Cependant, au regard de l'amenuisement des productions et de l'extension du domaine d'exploitation et d'exploration, l'attachement d'antan de l'État gabonais à l'or noir pourrait le mettre en difficulté si aucune politique réelle de diversification économique n'est envisagée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AYENON Séka Fernand, 2017. « Déversements pétroliers accidentels et/ou intentionnels et leurs impacts sur les activités socio-économiques au large des côtes ivoiriennes », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°2, p. 92-108.

BIGNOUMBA Guy-Serge, LOUNGOU Serge, POTTIER Patrick, FAURE François Edgard, NDOUTOUME NGOME Jonathan, 2017. « La mer convoitée, usages et occupation de l'espace maritime », dans POTTIER

Patrick, MENIE OVONO Zéphirin, FAURE François Edgard, BIGNOUMBA Guy-Serge, 2017. *Les régions littorales du Gabon. Eléments de réflexion pour une planification stratégique du territoire*, Coédition LETG-Nantes Géolittomer (Nantes) & Raponda-Walker (Gabon), p. 131-179.

BIGNOUMBA Guy-Serge, 2002. « Anthropisation et conflits d'usages sur le littoral gabonais : éléments de réflexion », *Géo-Eco-Trop*, n°26, p. 73-84.

ENERGY GABON SA, 2020. *Etude d'impact environnemental et social en rapport avec les phases I et II de développement du champ Ruche du permis Dussafu Marin G4-209*, Bureau d'études EnviroPass (EP), 252 p.

CHEVALIER Jean-Marie, 2005. « L'Afrique et le pétrole : entre malédiction des importations et des exportations », *Afrique contemporaine*, n°4, p. 57-64.

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE (COMHAFAT), 2014. *Synthèse de l'Étude sur les industries des pêches et de l'aquaculture au Gabon*, COMHAFAT, 19 p.

DANHOUE GOGOUE ACHILLE, 2021. *Le régime juridique de l'activité pétrolière offshore en Afrique subsaharienne, le cas d'un État francophone du golfe de Guinée : la Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat en droit de l'environnement-doit de l'énergie, Université de Limoges, 393 p.

DIRECTION GENERALE DES PECHEES ET DE L'AQUACULTURE (DGPA), 2010. *Plan stratégique pour le développement durable de la pêche et de l'aquaculture. Potentialités-contraintes-politique sectorielle et programme prioritaire quinquennal 2011-2016*, DGPA, Libreville, 79 p.

⁶ https://www.memoireonline.com/07/19/10867/m_Strategies-geoeconomiques-des-multinationales-du-petrole-au-Gabon-Les-cas-de-shell-total-et-si21.html

GABON, 2019. *Loi n° 002/2019 du 16 juillet 2019 portant réglementation du secteur des hydrocarbures en République Gabonaise*, Gabon, 30 p.

GABON, 2005. *Loi n° 15/2005, du 8 août 2005, portant code des pêches et de l'aquaculture en République Gabonaise*, Gabon, 15 p.

LEMBE BEKALE Aline Joëlle, BIGNOUMBA Guy-Serge, 2019. « La délimitation des zones de pêche maritime artisanale au Gabon : entre exigence étatique et réalité locale », *Revue Gabonaise d'Études Stratégiques et de Sécurité Maritimes*, n°2, p. 93-112.

LEMBE Aline Joëlle, 2014. *Pêches maritimes et développement durable dans les États côtiers d'Afrique centrale : Des dysfonctionnements à l'exploitation durable des ressources halieutiques*, thèse de doctorat en géographie, Université de Nantes, 401 p.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE, 2022. *Tableau de bord de l'économie gabonaise. Situation 2021, perspectives 2022-2023*. Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF), Libreville, Gabon, 192p.

MINISTERE DU PETROLE ET DU GAZ, 2022. *Note sur le secteur pétrolier septembre 2022*. Direction Générale des Hydrocarbures (DGH), Libreville, Gabon, 37p.

MINYEM Jean de dieu, 2015. *Stratégies géoéconomiques des multinationales du pétrole au Gabon. Les cas de Shell, Total et Sinopec*, mémoire de master 2 Géographie, Université Omar Bongo. Disponible en ligne : www.memoireonline.com/07/19/10867/m_Strategies-geo-economiques-des-multinationales-du-petrole-au-Gabon-Les-cas-de-shell-total-et-si21.html [dernier accès avril 2023].

NDOUTOUME NGOME Jonathan, 2007. *Aspects géopolitiques et géostratégiques de l'exploitation pétrolière dans le Golfe de Guinée*, thèse de doctorat en géographie, Université de Nantes, 508 p.

QUÉNEUDEC Jean-Pierre, 1968. « L'incidence de l'affaire du *Torrey Canyon* sur le droit de la mer », *Annuaire français de droit international*, volume 14, p. 701-718. Disponible en ligne : www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1968_num_14_1_1515 [dernier accès mai 2023].

PERENCO Société, 2023. *Etude d'impact environnemental en rapport avec le projet de forage des puits d'appréciation SAM-A et AM-B, de remise en service des puits GAROM-1 et ROM-2 sur le permis sardine en offshore et l'installation d'équipements de traitement d'huile en onshore sur le site « Fort de l'eau » à Port-Gentil (phase 1)*, Laboratoire d'Analyse Physico-chimique (LABOMAX), 138 p.

AUTEUR

Aline Joëlle **LEMBE BEKALE**
 Maître-Assistant en Géographie
 Centre d'Études et de Recherches en Géosciences Politiques et Prospective (CERGEP)
 Université Omar Bongo (Libreville, Gabon)
 Courriel : alinejo@yahoo.fr



© Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Indexation



[Voir la page de la revue dans Road](#)



[Voir la page de la revue dans Mirabel](#)



[Voir la page de la revue dans Sudoc](#)

© Référence électronique

Aline Joëlle LEMBE BEKALE, 2023. « Activités halieutiques et pétrolières sur le littoral gabonais : enjeux de l'exploitation des ressources et conflit spatial », Revue Espaces Africains (En ligne), Numéro spécial (Numéro 2 | 2023), ISSN : 2957- 9279, mis en ligne le 30 septembre 2023, p.27-41.